

Brevet Professionnel Agricole

Option Travaux Forestiers, spécialité Sylviculture et spécialité Bûcheronnage

Niveau 3

| | |
|---|---|
| Diplôme du Ministère de l'Agriculture enregistré au RNCP sous le numéro 5832 depuis le 01 janvier 2020 | |
| Public(s) concerné(s) | Toute personne, salarié ou demandeur d'emploi, intéressée pour travailler sur des chantiers forestiers, quelle que soit leur situation personnelle. |
| Prérequis, modalités et délai d'accès et modalités d'accueil des personnes en situation de handicap | <ul style="list-style-type: none"> - Faire preuve d'une motivation cohérente avec les objectifs de la formation et avoir un projet dans le secteur Forestier - Prendre contact avec la MFR afin de convenir d'un entretien dans un délai d'une semaine - Satisfaire à l'entretien d'entrée avec étude du dossier - Réponse dans un délai d'environ une semaine si le dossier de candidature est complet <p>Statut : Formation Professionnelle ou par apprentissage</p> <p>Les personnes en situation de handicap en capacité de se déplacer en autonomie et de manipuler en toute autonomie le matériel spécifique à l'exécution des différentes tâches professionnelles peuvent intégrer cette formation. Un questionnaire spécifique est adressé avant l'entrée en formation afin d'identifier les éventuels besoins en accompagnement renforcé des apprenants.</p> <p>Un référent handicap est désigné : Christelle AUDEBERT Tél : 05.53.60.31.93 – Mail : christelle.audebert@mfr.asso.fr</p>  |
| Présentation générale | Diplôme de niveau 3 proposé aux apprenants avec l'objectif de permettre aux personnes formées d'appréhender les métiers de la Forêt en Sylviculture et en Bûcheronnage. |
| Objectifs | Acquérir une qualification permettant de développer des compétences en travaux forestiers dans différentes spécialités, ainsi qu'en travaux d'entretien de l'espace et travaux de sylviculture : plantations forestières et agroforestières, dégagements, élagages, éclaircies de taillis, marquage de coupe... travaux de bûcheronnage : abattage, façonnage, cubage, tri qualité... |
| Modalités pédagogiques | <p>Modalités pédagogiques : Formation dispensée principalement en présentiel, avec néanmoins la possibilité de proposer en partie des temps d'animation en distanciel pour répondre aux attentes des apprenants éloignés géographiquement du lieu de formation</p> <p>Moyens pédagogiques : Moyens pédagogiques d'appropriation des savoirs et savoir-faire de base centrés sur les situations professionnelles représentatives du métier. Articulation de la logique d'insertion sur les métiers proposés localement avec la logique de qualification en permettant la délivrance d'attestation(s) de validation partielle ou totale des compétences liées au diplôme Forte intégration des problématiques des filières professionnelles locales/régionales. Mise en situation pratique d'apprentissage sur des chantiers d'application avec les partenaires locaux</p> |

| | |
|--|--|
| <p>Contenu de la formation</p> | <p>Programme détaillé : <u>Travaux forestiers spécialités Sylviculture et Bûcheronnage</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Savoir mettre en place un chantier forestier • Réaliser un chantier forestier • Réaliser des travaux complémentaires • Relever les données Technico-Economiques d'un chantier forestier • Etablir un dossier d'étude de l'entreprise support. <p>Bloc 1 : Mobiliser les outils nécessaires au traitement de l'information et à la communication dans la vie professionnelle et sociale. Bloc 2 : Mobiliser des connaissances relatives aux domaines civique, social et économique Bloc 3 : Mobiliser des connaissances pour mettre en œuvre des pratiques professionnelles respectueuses de l'environnement et de la santé humaine dans une perspective de développement durable. Bloc 4 : Mobiliser, en vue de sa pratique professionnelle, les connaissances scientifiques et techniques relatives à la forêt. Bloc 5 : Mobiliser des connaissances scientifiques et techniques relatives à l'utilisation des matériels et équipements d'exploitation forestière. Bloc 6 : Effectuer les travaux de régénération forestière OU Maîtriser l'utilisation de la tronçonneuse dans le respect des règles de sécurité et d'environnement OU Utiliser un débusqueur.</p> |
| <p>Compétences et capacités professionnelles visées</p> | <p>Les compétences Professionnelles acquises par les apprenants en fin de formation :</p> <ul style="list-style-type: none"> - La capacité à réaliser des travaux forestiers. - La capacité à travailler en autonomie professionnelle. |
| <p>Durée</p> | <p>32 semaines de formation dont 10 semaines en entreprise (en situation de stage).</p> |
| <p>Dates</p> | <p>Dates de formation séquencées sur l'année.</p> |
| <p>Lieu(x)</p> | <p>Nord Dordogne. Formation en situation professionnelle au sein des entreprises forestières d'accueil.</p> |
| <p>Coût par participant</p> | <p><u>Dépenses à envisager pour estimer le coût :</u> Formation prise en charge dans le cadre du Programme Régional de Formation (Conseil Régional) : financement à hauteur de 10,12€/h/stagiaire (aucun coût à la charge des apprenants). Pas de restauration sur place.</p> |
| <p>Responsable de l'action et contact</p> | <p>Laurent ESCOT : Directeur Adjoint de la MFR du Périgord Limousin - 05 53 60 31 93</p> |
| <p>Formateurs, animateurs et intervenants</p> | <p>L'équipe pédagogique assure la conduite et/ou le pilotage des modules de formation auprès de l'ensemble des publics ainsi que le suivi des périodes en entreprises.</p> |
| <p>Suivi de l'action</p> | <p>Réalisation d'un émargement par demi-journée. Également transmission à la fin de la formation d'une attestation de fin de formation avec les compétences acquises par l'apprenant. Et réalisation d'un bilan avec le Conseil Régional de Nouvelle-Aquitaine.</p> |

| | |
|--|--|
| <p>Evaluation de l'action</p> | <p>La validation du diplôme s'effectue par le biais d'épreuves certificatives validant chaque module de formation. La plupart des épreuves se font lors de pratiques professionnelles, elles sont suivies d'un entretien d'explicitation. Des évaluations de satisfaction de la formation sont effectuées lors de certaines sessions et en fin de cycle.</p> <p>POSSIBILITE DE VALIDATION PARTIELLE PAR BLOC DE COMPETENCES.</p> |
| <p>Equivalences, passerelles, suites de parcours et débouchés possibles</p> | <p>Ces informations sont accessibles via le lien suivant : https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/5832/</p> |

Session 2022-2023

| | |
|--|---|
| Taux de satisfaction des apprenants | 100 % |
| Taux de réussite aux examens (parmi les stagiaires présentés à l'examen) | 100 % |
| Taux d'interruptions de parcours | 0 % |
| Taux d'insertion professionnelle | En emploi (Débouchés RNCP) : 10% En emploi (Débouchés hors RNCP) : 10% |